

## Jean de Vert dans la littérature dialectale de Bourgogne et de Wallonie pendant la guerre de Trente Ans. Un essai de comparatisme

Première partie

Daniel Droixhe

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rlr/4683>

DOI : 10.4000/rlr.4683

ISSN : 2391-114X

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2021

Pagination : 467-481

ISSN : 0223-3711

### Référence électronique

Daniel Droixhe, « Jean de Vert dans la littérature dialectale de Bourgogne et de Wallonie pendant la guerre de Trente Ans. Un essai de comparatisme », *Revue des langues romanes* [En ligne], Tome CXXV n°2 | 2021, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 09 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rlr/4683> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rlr.4683>

---



La *Revue des langues romanes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# Jean de Vert dans la littérature dialectale de Bourgogne et de Wallonie pendant la guerre de Trente Ans. Un essai de comparatisme

## (Première partie)

Dans *Le Rhin*, Victor Hugo visite à Cologne le musée Wallraff et raconte : « On m'a aussi montré une énorme cuirasse qui passe pour avoir appartenu au général de l'empire Jean de Wert ; mais j'ai vainement cherché sa grande épée longue de huit pieds et demi, sa grande pique pareille au pin de Polyphème, et son grand casque homérique que deux hommes, dit-on, avaient peine à soulever<sup>1</sup> ». On sait que Jean de Weert ou de Wert ou plus couramment, auparavant, de Vert (1595-1652) est devenu légendaire par les exactions que ses troupes, au service du Saint-Empire en lutte contre le protestantisme européen en expansion, infligèrent aux populations picardes, wallonnes et lorraines pendant la guerre de Trente Ans. Dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy. 1710-1802*, le comte Cousin de Courchamps (1783-1849) rapporte en note « une de ces fameuses chansons de Jean de Wert avec laquelle on avait bercé votre grand-père, en Artois<sup>2</sup> ».

---

1. Victor HUGO, *Le Rhin. I*, lettre XII, dans *Œuvres complètes*, Paris, Hetzel, 1880-1926, p. 478. Je remercie vivement Mesdames Véronique Beaulande-Barraud et Muriel Collart pour leur aide.

2. Maurice COUSIN DE COURCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy. 1710 à 1802. Tome premier*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Fournier, 1836, p. 321.

Jean de Vert était un soudard  
 De fière et de riche famille,  
 Jean de Vert était un trichard  
 Moitié prince et moitié bâtard.  
 Petits enfans, qui pleurera ?  
 Voilà Jean de Vert qui s'avance !  
 Aucun marmot ne bougera,  
 Ou Jean de Vert le mangera !  
 Jean de Vert était un brutal  
 Qui fit pleurer le roi de France ;  
 Jean de Vert étant général  
 A fait trembler le cardinal...  
 Petits enfans, qui pleurera ?  
 Voilà Jean de Vert qui s'avance !  
 Aucun marmot ne bougera,  
 Ou Jean de Vert le mangera !

Le *Mercure galant* de Donneau de Visé, en 1702, rappelle « en peu de mots l'histoire du fameux Guerrier<sup>3</sup> ». On en retiendra que Jean de Vert, comme général d'Empire, « fit beaucoup de mal à la France ». Celle-ci, sous Louis XIII, ne jouissait pas de la supériorité que lui a conférée « Louis le Grand », grâce auquel « elle se voit toujours victorieuse de tous les ennemis qui osent se liguier contre elle ». De Vert « prit plusieurs places dans la Picardie, qui le mirent en état de venir porter la terreur jusqu'aux portes d'Amiens » et la panique « se répandit même jusques dans Paris » : « le seul nom de Jean de Vert, y inspirait l'effroi », devenant « si terrible, qu'il ne fallait que le prononcer pour épouvanter les enfans »...

Jean de Vert fut fait prisonnier lors de « la bataille auprès de Rhinsfels » (Rheinfelden, 1638). « Le Peuple de Paris eut à cette nouvelle des transports de joie qu'il serait difficile d'exprimer » : « la Muse du Pont-neuf célébra la sienne sur un air de trompette qui courait alors » et sur lequel « bien des gens d'esprit de la Cour et de la Ville firent après le Pont-neuf diverses jolies chansons ». Les couplets de l'original, « qui étaient très nombreux » et dont la « naïveté grossière » avait « quelque chose de réjouissant », se terminaient tous par « Jean de Vert ».

---

3. *Mercure galant*, mai 1702, p. 71 sv.

## Jean de Vert en bourguignon

Telle est la chanson sur laquelle Bernard de La Monnoye (Dijon, 1641-1728) composa le Noël intitulé *Priere po lai poi (Prière pour la paix)*, qui figure dans ses fameux *Noëls bourguignons*, dont on utilisera ici l'édition de 1720<sup>4</sup>.

1

Aujodeù que Noei devrò  
Régaudi no corée,  
Haila lai poil on tam po no,  
A pranture antarrée.  
L'Empire at armai jeusqu'é dan,  
Ç'á pei que ce n'éto du tam,  
De Jan de Var, de Jan de Var.  
De Jan de Var, de Jan de Var.

1

Aujourd'hui que Noël devrait  
Réjouir nos cœurs [corées],  
Hélas ! la paix, longtemps pour nous,  
Est peut-être enterrée.  
L'Empire est armé jusqu'aux dents,  
C'est pis que ce n'était du temps,  
De Jean de Vert, de Jean de Vert.  
De Jean de Vert, de Jean de Vert.

2

Porquei diantre anfin rélemai  
Le feu dessus lai tarre ?  
Lé jan son Bén anvaririmai,  
De no rebôte an garre.  
Ne porron-je come autrefoi,  
Au bò de Vincène revoi  
Cé Jan de Var ? cé Jan de Var ?  
Cé Jan de Var ? cé Jan de Var ?

2

Pourquoi diantre ainsi rallumer  
Le feu sur la terre ?  
Les gens sont bien envenimés,  
De nous rebouter en guerre<sup>5</sup>.  
Ne pourrons-nous comme autrefois,  
Au bois de Vincennes revoir  
Ces Jean de Vert ? ces Jean de Vert ?  
Ces Jean de Vert ? ces Jean de Vert ?

La référence nostalgique à l'époque de Jean de Vert s'explique par le contexte dans lequel s'inscrit le rappel du personnage. L'auteur du récit du *Mercure galant* se voit reprocher par une dame âgée de ne pas lui avoir fait part d'un de ses ouvrages. Celle-ci

4. Bernard de LA MONNOYE, *Noei borguignon de Gui Barôzai. Quatreime édition. Don le contenu at an Fransoi aipré ce feuillai*, Ai Dioni [À Dijon], Ché Abran Lyon de Modene [nom fictif, anagramme de Bernard de La Monnoye], 1720, XVI, p. 56. La première édition datait de 1700. Voir Lucie JACQUIN, *Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye*, Mémoire de master, sous la dir. de Dominique VARRY, Université Lumière Lyon 2, ENSSIB, 2016. On reproduit le texte dialectal d'après l'édition de 1720, la première à proposer un glossaire alphabétique avec propositions étymologiques et anecdotes. Elle est consultable à partir de Numelyo. *Bibliothèque numérique de Lyon*. [http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML\\_00G000100137001100139786](http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00G000100137001100139786). Pour la traduction, on a principalement suivi, avec quelques aménagements, celle donné dans Bernard de LA MONNOYE (GUI-BARÔZAI), *Les noëls bourguignons. Publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois et précédés d'une notice sur La Monnoye et de l'histoire des noëls en Bourgogne*, par F. Fertiault, Paris, Lavigne, 1842.

5. François FERTIAULT traduit : « remettre ». Le glossaire de 1720 donne : « L'infinif c'est bôte, de l'ancien verbe français bouter ».

comprend qu'on néglige « une bonne femme comme elle est qui était du temps de Jean de Vert ». Son interlocuteur lui répond gracieusement qu'on peut d'une certaine manière regretter un âge qui était aussi celui « de la bonne foi, de la probité exacte, de l'amitié fidèle et généreuse, délicat et véritablement héroïque », par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui parmi des « gens du bel air », « fourbes dans le procédé, perfides dans l'amitié, et coquets dans l'amour<sup>6</sup> ». On appréciera cette observation sur le changement des mœurs.

La mention du bois de Vincennes par La Monnoye illustre la construction parisienne d'une œuvre dont la gaieté, comme l'écrit Maurice Piron, « a peu à voir avec la joie chrétienne du mystère de la crèche et davantage avec le plaisir profane d'un exercice de l'esprit<sup>7</sup> ». Le transfert de la déploration bourguignonne à la capitale participe à la fois d'un souci d'extension de la lecture — d'une « koinésation » textuelle et éditoriale — et de la « débauche de virtuosité » auquel le « thème édifiant et naïf », souligne Piron, sert de prétexte. Tels sont les signes de « l'originalité de ce poète faussement populaire » : « artiste, trop artiste », qui « apporte à ses compositions une technique consommée et un sens raffiné de la forme ». « Grâce à quoi il est devenu — et resté — l'auteur le plus brillant de nos lettres patoises. »

Le bon citoyen bourguignon, dans la tempête de la guerre, priera donc tout uniment son « beau sire Dieu » de lui bailler la paix, ou de l'or « dans nos coffres à pleins paniers », ou des hannetons « pour détruire les rejetons » de Jean de Vert. Que vaudrait sans ça tout l'appareil des offrandes au nouveau-né ?

4

Lé Maïge vo fire prezan  
D'ançan, d'or & de myére.  
Je n'aïvon pas bezoin d'ançan,  
Loüi n'en manque guére.  
Lai myére ambaume lé chanei,  
Je lai laïsson bé velantei  
Ai Jan de Var, ai Jan de Var,  
Ai Jan de Var, ai Jan de Var.

4

Les Mages vous firent présent  
D'encens, d'or et de myrrhe.  
Nous n'avons pas besoin d'encens,  
Louis n'en manque gère.  
La myrrhe embaume les charniers,  
Nous la laissons bien volontiers  
À Jean de Vert, à Jean de Vert,  
À Jean de Vert, à Jean de Vert,

6. *Op. cit.*, p. 60-62.

7. Maurice PIRON, « Les littératures dialectales du domaine d'oïl », dans QUENEAU, R. (dir.), *Histoire des littératures III. Littératures françaises, connexes et marginales*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1978, p. 1471.

« La myrrhe embaume les charniers ». On ne peut douter que, par cette sorte antithèse, l'auteur du Noël ne fasse référence, en dehors d'une pratique funéraire contemporaine, à l'antique usage de parfumer les cadavres, dont Martial fait état dans des œuvres qu'a transposées La Monnoye. Ainsi, La Monnoye, fin connaisseur et traducteur du plus lointain passé, a proposé sa version d'une des *Épigrammes* de Martial consacrée à Fabullus (III, 12)<sup>8</sup>.

Martial

Tu as donné hier, je le reconnais, un  
parfum de bonne qualité à tes invités,  
mais tu ne leur as rien fait servir. C'est  
chose plaisante que de sentir bon et de  
crever de faim ! Ne pas dîner et être  
parfumé, Fabullus, en vérité, je crois bien  
que ça s'appelle être mort.

La Monnoye

Pourquoi tant de parfums à table,  
Quand le repas est affamé ?  
Ne rien manger, être embaumé,  
Cela me sent le mort en diable.

L'association entre le parfum et l'idée d'embaumement apparaît aussi dans la pièce de Martial sur Postumus, également adaptée par La Monnoye<sup>9</sup>.

Prier Dieu pour la paix est une chose. Compter sur le pouvoir des armes pour forcer le retour de celle-ci en est une autre. On peut, lit-on ensuite dans le Noël, faire confiance à « Victor, Catinat, Vaudemont » pour donner bataille à plates-coutures l'aigle impérial : « ce sont trois braves rapières » (6<sup>e</sup> strophe). Et Villeroy, « poussant son bidet », mettra en déroute « bien des reîtres ».

Ces mentions troublent la datation de la pièce, et même son contexte, plus qu'elles ne permettent de s'en faire une idée. On s'étonne de voir côte à côte le prince de Vaudémont (Charles-Henri de Lorraine), aux ordres de l'Empire, et le maréchal de Villeroy, qui conduit l'armée française dans la campagne de Hollande et qui assiège le précédent à Namur en 1692. On renonce à suivre dans ses relations sinueuses avec Louis XIV le « renard de Savoie » — s'il s'agit bien du Victor-Amédée II que désigne le « Victor » du Noël. Un moment allié de la France, après de 1686, « Victor » se rangera du côté de la Ligue d'Augsbourg pour revenir en 1696 à la fleur de lys... Qu'il soit défait en 1693

8. Marcus Valerius MARTIAL, *Épigrammes. Tome I. Livres I-VII*, éd. H.-J. IZAAC, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 87 ; Bernard de LA MONNOYE, *Œuvres choisies en deux volumes in-quarto. II, Tome premier*, La Haye, Le Vier, 1770, p. 314.

9. MARTIAL, *Épigrammes*, III, 12, p. 59 ; LA MONNOYE, *Œuvres choisies*, I, p. 199.

à la bataille de la Marsaille, où s'illustre Nicolas de Catinat, qui emmène les armées françaises à la victoire sur le duc Savoie : voilà qui ne simplifie pas la lecture historique d'événements qui excèdent notre enquête. N'étaient-ils pas, d'ailleurs, de nature à dérouter le gentil paysan bourguignon tout émerveillé du spectacle de la Nativité ? Quant à La Monnoye, témoin d'une actualité qui devait lui être plus familière, ne laisserait-il pas la malice se jouer de ce *môlin-môlo* de politique internationale ?

Au reste, le scepticisme et le bon sens populaire l'emportent finalement.

7

Ma lai garre ne fu jaimoi,  
Saigneu, ein bon refuge.  
Du tombeá rémené lai poi,  
Forrés-y le graibuge.  
Qu'el y sò si bén épôti,  
Qu'ai n'an peusse non pu soti  
Que Jan de Var, que Jan de Var,  
Que Jan de Var, que Jan de Var.

7

Mais la guerre ne fut jamais,  
Seigneur, un bon refuge.  
Du tombeau ramenez la paix,  
Fourrez-y le grabuge.  
Qu'il y soit si bien aplati,  
Qu'il n'en puisse non plus sortir  
Que Jean de Vert, que Jean de Vert,  
Que Jean de Vert, que Jean de Vert.

La Monnoye ne montrera pas moins d'esprit martial quand il saluera le passage à Dijon, le 21 septembre 1703, du duc de Bourgogne dit le Petit Dauphin (1682-1712). La chanson fait dialoguer Brunette et Gros-Jean, ébloui d'avoir vu « ce jeune soldat<sup>10</sup> ».

Autour de lu lé fanfare,  
Lé tambor bruein.  
Ancor adan de lai garre,  
Ses eüille épuein, *bis*

Autour de lui les fanfares,  
Les tambours bruyaient.  
Encore ardents de la guerre,  
Ses yeux étincelaient. *bis*

Ce petit-fils de Louis XIV a de qui tenir. « C'est de la race Bourbonne / Un digne bourgeon ».

Por son cô d'essai, le Peire  
Gripi Felisbor.  
Ma qui porrò du Grand-Peire  
Contai lé bon tor ? *bis*

Pour son coup d'essai, le Père  
Grippa Philisbourg.  
Mais qui pourrait du Grand-Père  
Conter les bons tours ?

10. Bernard de LA MONNOYE, *Chanson an dialôgue, sur le passeige de Monseigneur le Duque de Bregogne ai Dijon, le 21 septembre 1703. Antre Breügnette é Grò-Jan*, dans *Noei boguignon de Gui Barôzai. Quatreime edition, op. cit.*, p. 108 sv. Une note précise : « La chanson qui suit étant l'unique pièce bourguignonne que l'auteur ait faite depuis ses noëls, on l'y a exprès ajoutée, pour ne rien omettre de ce qu'on a de lui en ce genre ». Traduction française dans Bernard de LA MONNOYE, *Noei borguignon de Gui-Barôzai avòd leur vireman an françoï, et bé d'autre chòse, Ai Pairi, Cheu stu don j'aimon bé le jeu*, 1842, p. 189 sv.

Louis de France, dit le Grand Dauphin (1661-1711), avait conduit en 1688 le siège de Philippsburg. Les succès du Roi Soleil éclipsèrent les misères de la guerre, qu'une autre pièce, le deuxième des *Noëls*, range parmi les fléaux qui désolent le genre humain depuis que celui-ci doit racheter la faute de nos premiers parents et la perte du paradis<sup>11</sup>. Sans cela, le Bon Dieu se serait plu à regarder l'humanité « *fai le cutimbló* », « faire la culbute » sur l'herbe verte et « *gipaillé* », « folâtrer » à l'envi. Mais il a été contraint de nous éprouver « *dans lé mizeire* » :

Taille, prôçai,  
Garre, peste, fameigne,  
Faguena, goussai<sup>12</sup>,  
Puce, cousin,  
Poüille, et d'autr varmeigne  
No son peute fin.

Tailles, procès,  
Guerres, pestes, famines,  
Puanteurs, potences,  
Puces, cousins,  
Pous, et d'autres vermines  
Nous poussent à bout.

Ainsi va le monde. Autant s'en accommoder. L'homme du peuple apprécie à leur juste mesure les souverains qui, comme lui, accomplissent la tâche dont ils ont hérité.

An fai de parre dé ville  
Ç' à de moître ôvrei :  
Celai lo vén de famille,  
El an son métei.

En fait de prendre des villes,  
Ce sont de maîtres ouvriers :  
Cela leur vient de famille,  
Ils en font leur métier.

La légende de Jean de Vert, telle que racontée dans le *Mercurie galant*, savait aussi reconnaître les qualités d'un « Allemand d'une naissance obscure » qui, « de simple soldat, » « comme il était brave et entreprenant », « parvint au poste de capitaine », puis de général, « de degré en degré ». « Sans quitter jamais ce nom vulgaire, dans quelque place élevée qu'il parvint ».

## Jean de Vert en wallon

Dans la principauté ecclésiastique de Liège, les années 1630 ne furent pas seulement le théâtre des affrontements politico-religieux entre le Saint-Empire catholique et des États européens unis par la Réforme ou par l'opposition à l'impérialisme des Habsbourg. Le prince-évêque Ferdinand de Bavière, conservateur

11. Dans *Noei boguignon de Gui Barôzai. Quatreime edition, op. cit.*, p. 9 sv.

12. Gousset « support, potence à la jonction de deux pièces de bois dont l'une est posée horizontalement » (*Dictionnaire du moyen français* – <http://www.atilf.fr/dmf/tl/?gousset>)



rétrograde, avait profondément réduit l'organisation démocratique du pays de sorte qu'une autre opposition politique divisait la société entre les affidés du pouvoir et les « grincheux » — les *Grignous* — du parti populaire et de la Cité. Une double menace pesa dès lors sur l'autorité : le protestantisme en progrès vers l'est avait gagné la ville mosane de Maestricht, à quelques kilomètres de Liège, et le perfide assassinat d'un leader populaire, La Ruelle, en 1637, marqua le sommet de la contestation.

La tension était donc vive lorsque, comme le rappelle Jean Haust, éditeur de la pièce qui va nous intéresser, le prince-évêque « commit la faute d'appeler à l'aide le baron Jean de Weert », qui « opérât alors non loin de la frontière<sup>13</sup> ». « Avec 4000 Croates et Polonais, ce capitaine vint camper dans la banlieue de Liège » et « pendant quatre mois (18 février-26 juin 1636) », les Liégeois connurent les pires misères de la guerre.

*La désolation des pauvres paysans liégeois* qui évoque celles-ci renvoie précisément à cette époque, puisque le placard anonyme qui la conserve figure au verso d'un acte notarial daté du 18 juillet 1636. La pièce fait dialoguer deux personnages : *Pascot d'Mont'gnêye*, Pâquot de Montegnée, village de la banlieue liégeoise, et *Bièt'lot d'Tileû*, Berthelot de Tilleur, qui habite pas loin de là. À la différence de la *Priere po lai poi*, la complainte — qui, par son caractère statique, souligne Jean Haust, se présente comme « une plainte amébée » — offre le mètre traditionnel de la chanson patoise, l'octosyllabe. « Le dialecte paraît bien être celui de Montegnée », caractérisé notamment par la fréquence de l'article *oun* « un » à côté du *on* plus particulier au parler de la capitale principautaire.

Haust sait être critique en matière de style : « L'indignation communique peu de chaleur à la langue, qui reste simple et naïve. Trop souvent reviennent les termes abstraits (tyrannie, cruauté, etc.) et les mêmes épithètes banales (méchants, cruels) ». Ceci est illustré dès les premiers vers, que relèvent, vers la fin, des accents — des accès — d'une particulière barbarie. On reproduit les traductions de Haust ou on s'en inspire.

13. Jean HAUST, *Quatre dialogues de paysans (1631-1636)*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1939, p. 76-77 ; Maurice PIRON, « Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 1600) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire d'histoire liégeoise*, n° 6/4, 1961 ; Liège, Gothier, 1962, n° 5, p. 15.

	Pascot	Pâquot
	Bon Diè ! qui c'è-st-ine grand mâleûr Dè vèyî nosse payis asteûre ! Tot-a-fêt èst si fwèrt gâté	Bon Dieu ! que c'est un grand malheur de voir maintenant notre pays ! Tout est si fort gâté
4	Qu'î n'î a rin qu'ine cruwâté, Qu'oun grand dèzasse èt tèraniye, Qui viyolince èt barbariye ! Lès mohons sont si fwèrt broûlêyes	Qu'il n'y a rien qu'une cruauté, Que grand désastre et tyrannie, Que violence et barbarie ! Les maisons sont tellement brûlées
8	Qu'on n'î veût nin ine tchiminêye. Djâspa Tofèt n'aveût qu'ine vatche, Èt s' l'a-t-on towé atos 'ne hatche. Cist-èdiâblé, cist-Al'mand, Ci Jan de Weer, ci m mŕchant,	Qu'on n'y voit pas une cheminée, Jaspard Tofet n'avait qu'une vache Et on l'a tué(e) à la hache. Cet endiâblé, cet Allemand, Ce Jan de Weert, ce méchant,
12	A tot broûlé, tot sacadîj : Aye ! i n' nos-a pus rin lèyî !	A tout brûlé, tout saccagé : Aïe ! il ne nous a plus rien laissé !

Que pouvait la population contre de tels soudards ? Bièt'lot dit n'avoir pu essayer même de se défendre. Il avait bien *oun mèchant bra'mâ*, « un misérable braquemart », une courte épée, une rapière et « un bon picot qui lui venait de son cousin Jehan Ragot »<sup>14</sup>. Brisant fenêtres et portes, les Espagnols lui ont tout pris. Ces supposés catholiques ne respectent rien.

	Pascot	Pâquot
24	Qwè ! cès djins qui l' diâlè ni hét nin, Qui sont pus cruwêls qui dès tchins, N'ont-i nin broûlé nosse mostî ? Èt s'ont tot hapé èt piyî, Lès creûs, lès possons, lès câlices,	Quoi ! ces gens que le diable ne hait pas, Qui sont plus cruels que des chiens, N'ont-ils pas brûlé notre monastère ? Et ont tout volé et pillé, Les croix, les pots, les calices,
28	Lès blancs-abits èt lès soplis : Rin ni lès-èsteût difindou ; I hapint tot comme dès pièrdous. Même il ont rindou leûs-ôrdeures	Les blancs habits et les surplis : Rien ne leur était défendu : Ils emportaient tout comme des perdus. Ils ont même déposé leurs ordures
32	So l' grand âté di nosse Signeur.	Sur le grand autel de notre Seigneur.

Pour sûr, de telles personnes « n'ont jamais été là où on apprend la vertu ». Ce sont des Croates et Polonais. Pascot rapporte un de leurs beaux faits. Il n'avait à la maison qu'une « chétive servante », « *ine pètch'rèye dam'hèle* », pour accompagner « la plus grande de

14. Maurice PIRON, dont je conserve l'exemplaire des *Quatre dialogues de paysans*, l'a pourvu de notes manuscrites dont il a été fait état dans les transcriptions commentées de Daniel DROIXHE, *Lettres de Liège. Littérature wallonne, histoire et politique (1630-1870)*, Bruxelles, Le Cri Éditions et Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2012 – <https://www.arlfb.be/publications/essais/lettresdeliege.html>. Piron affecte d'un point d'interrogation telle transcription de *mechant* par *mèchant* dans l'édition de Haust, alors qu'on attendrait la forme *mèchant* (v. 101). On suppose que Haust a voulu marquer la répétition d'un gallicisme.

nos demoiselles ». « *I l'ont viyolé al toûrnêye* », « ils l'ont violée à la tournante », « comme si c'était une jeune mariée ». Pascot « n'osa jamais dire holà ! ». Il en eût tué trois ou quatre, s'il avait pu se battre. Mais ils étaient « *trop pouhonts* », « trop puissants », quand lui n'avait qu'un mousqueton. (v. 41-52). Rien n'était épargné.

	Bièt'lot	Berthelot
56	Lès p'tits-èfants qu' tètint ico, Li p'tit fondou d'amon Pâcot, Ont stu towés come dès-ognês Qui n' fint qui crier bê-bê-ê !	Les petits enfants qui tétaient encore, Le maigrichon de chez Pâquot Ont été tués comme des agneaux Qui ne criaient que bê-bê-ê !

Ne me fais pas pleurer quand j'y pense, répond Pascot. « Chose étrange », commente Haust, « il a fallu que Bièt'lot parle d'enfants massacrés pour que Pascot se souvienne de son fils aîné qui a subi le même sort ». Pascot n'en avait rien dit quand il avait été question de sa maisonnée. Sur son fils, « il ne donne qu'un détail : *il a été tué à la trahison* », par trahison. « Puis, aussitôt, il passe à un autre objet ! » On peut aussi estimer que le père a exprimé toute son affection quand il qualifie ainsi son enfant : « Ce Bertrand, ce bel amoureux qui était le plus beau de nos houilleurs. » Le paysan avait aussi son éloquence<sup>15</sup>.

Mais la piété paternelle n'empêche pas son accomplissement dans la vengeance. Aux cris des paysans rançonnés ont répondu ceux des soldats qui les ont spoliés. Et les chefs ont aussi eu leur compte.

	Pascot	Pâquot
68	Li beur è sarè-t-a pâler : In-y-a bêcôp qui l'ont ploumé ! Oyi, so my-âme, dès capitinnes, Atot ine trogne si vilinne, I ont toumé li tièsse divant,	Le puits de mine en saurait parler : Il y en a beaucoup qui l'ont mesuré ! Oui, sur mon âme, des capitaines, Avec leur si vilaine trogne, Y sont tombés la tête la première,
72	Ossi pèzants qu' dès-olifants ; On lès-oyève turtos beûler Come on-z-ôt lès torês hoûler.	Aussi lourds que des éléphants ; On les entendait tous beugler Comme on entend les taureaux hurler.

Le chanteur de *la Priere po lai*, chez La Monnoye, appelait de ses vœux le retour de l'or dans les coffres et paniers. Bièt'lot n'en

15. Dans l'oraison funèbre pour Marie-Thérèse d'Autriche, Bossuet écrit que le père du fils prodigue exprime « en deux mots » ses sentiments : « Mon fils, lui dit-il, vous êtes toujours avec moi ; et tout ce qui est à moi est à vous ». Jacques-Bénigne BOSSUET, *Œuvres. Tome deuxième. Oraisons funèbres – Sermons*, Paris, Didot, 1849, p. 31.

demande pas tant. Il a pratiquement tout perdu avec les ravages de ses cultures.

80	Dji n'avo qu'oun mèchants djârdin : C'êsteût mi substance èt mès bins ; Il ont drèssi là leû grand-gâre Èt s'ont broûlé turtos lès-âbes ; Il ont côpé tos mès cièr'sîs,	Je n'avais qu'un méchant jardin : C'était ma substance et mes biens ; Ils ont dressé là leur avant-garde Et ils ont brûlé tous les arbres ; Ils ont coupé tous mes cerisiers,
84	Tos mès peûris èt mès poumîs. Tos l's-ans, djèlès vindéve al Gofe. Asteûre, dji vik'rè-t-èn angohe. Dji n'a pus rin, dji so pelé,	Tous mes poiriers et mes pommiers. Tous les ans, je les vendais à la Goffe. Maintenant, je vivrai dans l'angoisse. Je n'ai plus rien, je suis pelé,
88	Dji so turtot défâfilé ; Dji n'a pus qu'oun mèchant sârot Qui n' vât nin co l' valeûr d'oun bot.	Je me sens tout défait ; Je n'ai plus qu'un pauvre sarrau Qui n'a même pas la valeur d'une hotte.

La Goffe est un « quai de Liège, près du pont des Arches, où se tient le marché aux fruits » (Haust). Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1740 définissait le *sarrau* une « espèce de souquenille que portent les paysans, les rouliers et les soldats ». Le *coûrt sârot* wallon était un habit de travail qui, par métonymie, désignait le pauvre : *li pôve sârot pâye tot* « le pauvre peuple est accablé d'impôts » (Haust, *Dictionnaire liégeois*). Et tout le bien que possédait celui-ci est *défâfilé*, « défaulfilé ».

Encore le ciel — celui qui fait le temps, pas le Ciel du Tout-Puissant — a-t-il quelque peu ménagé l'agriculteur. Il a fait que tous les grains n'ont pas été brûlés et il a empêché les gens de Jean de Vert de se livrer totalement à leurs déplorables exploits. « *Li plêve lès-a bin fêt r'tèrer* » : « La pluie les a bien fait se retirer ».

	Pascot	Pâquot
68	Dji pinse que ci mèchant vèrt diâle, Ci Jan di Weer, ci disloyâl, S'îrè djèter divins on beur Èt s' n'ârè mây pus nole aweur, Èt s' rindrè-t-i compte à grand Diè	Je pense que ce méchant diable vert, Ce Jean de Vert, ce déloyal, S'ira jeter dans un puits de mine Et n'aura plus aucun bonheur, Et qu'il rendra compte au grand Dieu
72	Di çou qu'il a fêt contre nosse Fwè, Conte nos-Eglîses èt nos Curés, Nos Priviléjjes èt Libertés.	De ce qu'il a fait contre notre Foi, Contre nos Églises et nos Curés, Nos Privilèges et Libertés.

Derrière une lamentation qui déplorait, tantôt, les atteintes aux croix, calices, aubes et surplis, et qui invoque maintenant la sainte alliance de l'autel, du trône et des libertés, se dessine la propagande des officines qui exploiteront volontiers l'appel populaire du dialecte et la bénédiction du pouvoir. La défense du catholicisme d'État réunit, sous la Croix, celle de l'autorité

épiscopale contre la double menace de la Réforme et du mouvement des *Grignous*. Le parti conservateur a désormais beau jeu de se draper dans un discours qui scande « *nos dreûts èt franchîses* », « nos droits et franchises » — comme ne cessera de le faire la politique libérale dans les *paskèyes*, les pasquinades du XIX<sup>e</sup> siècle, aux prises avec la franc-maçonnerie ou la libre-pensée<sup>16</sup>. La déroute de Jean de Vert prend le tour d'un épisode christique qui a sauvé le peuple du désastre que faisait peser tout changement des croyances et des institutions.

Pascot	Pâquot
Diè nos-è wåde d'oun si grand mâ !	Dieu nous garde d'un si grand mal !
I vât bin mîs èsse oun loúrdâ	Il vaut bien mieux être un lourdaud
Atot on pôk di libèrté	Avec un peu de liberté
120 Qui d'èsse grand è captivité.	Que d'être grand en captivité.
Louke mi sârot, louke mès marones:	Vois mon sarrau, vois mes culottes :
Dj'è tin pus qu'on Rwè d'ine corone!	J'y tiens plus qu'un Roi à sa couronne !
Mwèrdièp! <sup>1</sup> n'ès-st-i nin bènaw'reûs	Mordieu ! n'est-il pas bienheureux
124 Qui n'èst nin èsclâve come on gueûs ?	Qui n'est pas esclave comme un gueux ?

Comment ne pas voir dans le terme qui termine la harangue une allusion aux Gueux révoltés trois-quarts de siècle plus tôt contre les Pays-Bas et l'Empire catholique espagnols ? L'épisode laissa-t-il un souvenir jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? En 1791, après une première poussée révolutionnaire, la restauration musclée du pouvoir épiscopal suscite une *Chanson patriotique* qui célèbre le retour à l'ordre : on s'en prend de même à l'*impî sèct di gueu* « impie secte de gueux » qui avait voulu renverser l'Ancien Régime<sup>17</sup>.

Le prosélytisme des ateliers au service du prince Ferdinand de Bavière sait retourner contre lui-même un épisode historique de revendication de liberté religieuse. Que le porteur de sarrau, persuadé d'être, comme dit le proverbe, « maître en sa maison », à l'égal d'un roi, aie confiance en *sint Lambiè*, saint Lambert, « *nosse Patron* ». Celui-ci « *nos apwèt'rèt-ine bon mèhon* », « nous apportera une bonne moisson ». Les renégats de Jean de Vert, s'ils « ont brûlé l'église de Montegnée », n'ont pu abattre la cathédrale qui porte le nom du saint, pas plus que l'église de la « *Vierje-Mariye*

16. Voir Daniel DROIXHE, « Les origines politiques du nouveau dialectal au XIX<sup>e</sup> siècle » dans *Lettres de Liège*, *op. cit.*, p. 73 sv.

17. PIRON, « Inventaire », n° 162, p. 38 ; Albin BODY, « Recueil de chansons, épigrammes, etc., en wallon et en français, concernant la Révolution liégeoise de 1789 », *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, n° 19, 1881, p. 284-286.

so s' *costé* » qui adossée à celle-ci (Notre-Dame-aux-Fonts). D'un mot, célébrons ce « miracle ». La stratégie se poursuivra au XVIII<sup>e</sup> siècle. La réaction cléricale ne cessera de rythmer dans les mêmes termes la considérable production en wallon liégeois qui se développe avec les Lumières et la Révolution<sup>18</sup>. On continuera de chanter à l'unisson les troupes impériales, qui ont rétabli le prince-évêque dans ses pouvoirs en même temps que les « droits » de la nation, et la sempiternelle protection de Saint-Lambert, qui a sauvé du désastre « *lès Tréfoncirs & l'Chapitre* », les chanoines tréfonciers, tout chargés de quartiers de noblesse, et la chapite cathédral (strophe 7)<sup>19</sup>.

Lambèrt sèyîz todi l' Patron  
 Dès bons èt dès vrêyes-Éburons,  
 Èvoÿîz cès napès â diâlè  
 Pwèrter l' cocâde di carnaval :  
 Vîve nosse César-Constantin,  
 C'èst l'amouîr dès brâves djîns.

Lambert, soyez toujours le Patron  
 Des bons et des vrais Éburons,  
 Envoyez ces vauriens au diable,  
 Porter la cocarde de carnaval :  
 Vive notre César-Constantin,  
 C'est l'amour des braves gens.

## Conclusion

Les plaintes en bourguignon et en wallon liégeois sont certes d'une tonalité différente. Mais les résonances idéologiques se ressemblent d'une certaine manière quand les populations sont invitées à considérer la sauvegarde que leur apporte finalement le conflit qui anime les puissances bien au-dessus du destin de l'homme du commun. Le paysan, qui représente le type le plus marqué de celui-ci, est pour ainsi dire appelé à obéir au *fatum* de sa condition et sa protestation, si violente, si pathétique soit-elle, finit par céder face au pouvoir temporel ou spirituel. Les misères de paysans s'éteignent dans la plainte de Jérémie. Louis XIV et Saint-Lambert portent plus haut le bruit des armes, fifres et tambours, quand viennent la paix et l'oubli.

18. Daniel DROIXHE, « Quatre poèmes wallons sur l'affaire Bassenge-Raynal (1781) », *Annuaire d'histoire liégeoise*, n° 14, 1973, p. 103-128 ; Martine CABAY et Daniel DROIXHE, « La genèse de la Révolution de 1789 dans la littérature dialectale verviétoise », *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 7, 1980, p. 95-106 ; Guy CABAY et Daniel DROIXHE, *Catèrè-vînt-notûf. Textes et chansons de la Révolution liégeoise*, Liège, Djâzans Walon, 1989, 1 CD et 1 livret, 95 p.

19. PIRON, « Inventaire », n° 101, p. 37-38 : Restauration du prince-évêque Hoensbroeck (1791). *Chanson* (Inc.). *Chantan turtot po no d'verti // Nos binamé qui va riv'ni*.

Jusqu'à quel point l'écriture populaire serait-elle vouée à ces éternels retours de l'ordre et de l'obéissance. L'étude comparée d'autres déplorations en diraient davantage. Elles s'égrènent discrètement, ici et là, au long des pages consacrées aux littératures dialectales des domaines d'oïl et d'oc dans le volume de l'*Histoire des littératures françaises, connexes et marginales* de l'Encyclopédie de la Pléiade. Dans le domaine franco-provençal, Bernardin Uchard, député du Tiers-État aux États-généraux de 1614, donne *Lo guémen d'on povro labory de Breissy sur la pau que l'a de la garra, La plainte d'un pauvre laboureur de Bresse sur la peur qu'il a de la guerre*<sup>20</sup>. En Champagne, la signature de la paix des Pyrénées, au terme du long conflit franco-espagnol commencé pendant la guerre de Trente Ans, est célébrée en 1660 par des festivités au cours desquelles fut probablement composé le dialogue entre Blasiot et Tossenot intitulé *Le bontemps du carnaval de Chaumont*<sup>21</sup>. Comme il apparaît souvent, la pièce s'ouvre par un rigoureux inventaire des biens perdus par les victimes de la guerre, lesquelles montrent une condition légèrement supérieure à celle qu'on attendrait de la classe la plus pauvre des paysans. En Picardie, un bourgeois rapporte les dommages liés à la réquisition dont abusent des soldats pourvus de faux billets casernement. La pièce, intitulée *Le véritable discours d'un logement de gens d'armes en la ville de Ham*, date de 1654 et a fait l'objet de plusieurs études<sup>22</sup>. À Toulouse, Pey de Garros met en scène

20. Bernardin UCHARD, *Les lamentations d'un pauvre laboureur de Bresse. Poème en patois bressan du XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. Éd. Philippon, Paris, Welter, 1891 (don de Gaston Tuaillon, 1959).

21. AN., « Étude sur le patois. Le bontemps du carnaval de Chaumont en l'année de la paix 1660 », *Annales de la Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont*, 1911, p. 57 sv. On ne voit pas pour quelle raison la date de 1660 est modifiée en 1668 par M. Piron dans « Les littératures dialectales du domaine d'oïl », *op. cit.*, p. 1467. Voir Émile JOLIBOIS, *Histoire de la ville de Chaumont*, Paris/Chaumont, Demoulin/Cavaniol, 1856, p. 247.

22. Octave THOREL, *Véritable discours d'un logement de gens d'armes en la Ville de Ham, avec une chanson en vers picard par N. Le Gras, Bourgeois du dit Ham*. Étude historique et philologique accompagnée de notes grammaticales par M. F. Mantel, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 4<sup>e</sup> série, t. 8, 1916 ; Carl Theodor GOSSEN, « Un texte picard du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Mélanges de linguistique et de littérature romane offerts à Mario Roques. Tome 1*, Bade/Paris, Art et science/Didier, 1951, p. 83 sv. ; Louis-Fernand FLUTRE, « Sur un texte du XVI<sup>e</sup> siècle en patois de Valenciennes (moyen rouchi) », *Annales de l'Université de Madagascar – Lettres*, n<sup>o</sup> 2,

des « entreparleurs » qui, écrit André Berry, « ne sont plus des bergers campaniens ou siciliens habillés à la française », mais « d'authentiques paysans du terroir, maniant des outils à eux, dans des travaux à eux ». Des monologues racontent comment la guerre peut enrichir tel citoyen de la ville rose, quand la paix peut en ruiner un autre<sup>23</sup>. À côté des pertes subies par Bièt'lot dans la *Désolation des pauvres paysans liégeois*, d'autres dialogues édités par Jean Haust mériteraient d'être rapprochés de tableaux similaires sur les exactions dont souffre la population.

La diversité dialectale risque cependant de compromettre le développement d'un comparatisme dont M. Piron avait ébauché la documentation mais que d'autres travaux, notamment consacrés à Georges Simenon, l'ont empêché d'entreprendre. Les circonstances se sont parfois répétées, et on peut craindre qu'une certaine tendance institutionnelle de la recherche universitaire, ces dernières années, ne favorise guère l'approche philologique des textes, en faveur d'études régionales davantage orientées vers l'histoire culturelle, sociale, politique, artistique, etc.<sup>24</sup>

Daniel DROIXHE

Universités de Liège et de Bruxelles.  
Académie royale de langue et  
de littérature françaises de Belgique

---

1964, p. 3-36 ; René DEBRIE, *Bibliographie de littérature picarde*, Amiens, Université de Picardie, Publications du Centre d'Études picardes, 1984 — <https://excerpts.numilog.com/books/9782307047384.pdf>.

23. André BERRY, « Les littératures dialectales du domaine d'oc », dans QUENEAU, R. (dir.), *Histoire des littératures III. Littératures françaises, connexes et marginales*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1978, p. 1471.

24. Ainsi, le Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (CERHIC — EA 261 ne comptait plus en 2020 qu'un seul membre, Michel Tamine, enregistré comme représentant la linguistique, pour plus de 30 membres représentant l'histoire contemporaine, l'histoire médiévale, la musicologie, l'histoire de l'art, les études germaniques, etc.).